

SES

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Dossier 1 p. 184 : Comment mesurer la participation électorale ?

Doc 1 p. 184 : Que sont les listes électorales ?

Les listes électorales sont les listes des électeurs inscrits pour un scrutin. Pour voter, cette inscription est obligatoire. [...] L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ainsi que pour les individus ayant obtenu la nationalité française après 2018. Sinon, il faut demander à être inscrit sur la liste électorale de la mairie de sa commune. Après une élection, les chiffres de la participation au vote et de l'abstention sont calculés par rapport aux inscrits sur les listes électorales. Il est cependant approximatif d'assimiler la catégorie des inscrits à celle des électeurs potentiels, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens qui remplissent les conditions pour être électeurs (corps électoral). [...] On estime à plus de 5 % la proportion du corps électoral à ne pas figurer sur les listes. Cette auto-exclusion du jeu politique est rarement prise en compte par les commentateurs, elle réduirait encore davantage la part des votants au sein de la population électorale. Les sociologues s'intéressent également à ceux que l'on appelle les « mal-inscrits », c'est-à-dire ceux qui, à la suite d'un changement de domicile, n'ont pas accompli les formalités nécessaires pour voter là où ils vivent. Ainsi, par exemple, des étudiants, des jeunes salariés, inégalement disposés à rentrer chez leurs parents le jour du scrutin.

« Que sont les listes électorales ? », *Vie publique*, 23 septembre 2021

Doc 3 p. 185 : Résultats « en pourcentage des suffrages exprimés » des élections européennes de juin 2024

Parti politique	Nombre de voix obtenues	% des suffrages exprimés
Rassemblement national	7 765 936	31,37
Ensemble pour la République	3 614 646	14,6
Parti socialiste	3 424 216	13,83
La France insoumise	2 448 703	9,89
Les Républicains – Nouveau Centre	1 794 171	7,25
Europe Écologie les Verts	1 361 883	5,5
Reconquête	1 353 127	5,47
Parti communiste	584 067	2,36
Autres partis	2 407 024	9,72
Total des suffrages exprimés	24 753 773	100
Nombre d'inscrits	49 339 714	

Notes : Ce tableau ne représente que les scores des 8 listes qui ont obtenu le plus de voix lors de ces élections européennes. Il y en avait en tout 37. Lors des élections européennes, seuls les partis obtenant 5 % des suffrages exprimés obtiennent des députés.

Doc 4 p. 185 : Élu par moins de 10 % des inscrits

En progression de 1,28 point par rapport au 12 juin, l'abstention s'élevait à 53,77 % pour le second tour des élections législatives, dimanche 19 juin [2022]. Un niveau très élevé, qui frôle le record atteint au second tour des législatives de 2017 avec 57,4 % d'abstention. La tendance qui se dessine depuis cinq ans semble s'installer : plus de la moitié des électeurs ont fait le choix de ne pas voter. [...]

Au total, on compte 417 circonscriptions¹ sur 577 dans lesquelles moins d'un électeur sur deux s'est déplacé pour voter dimanche.

En effet, les députés élus en 2022 ne sont que 37, soit 6,5 %, à représenter plus de 30 % des électeurs inscrits de leur circonscription. L'immense majorité (479 élus, soit 83 %) des députés représentent entre 20 % et 30 % des inscrits, 58 représentent entre 10 % et 20 % des inscrits et 3 députés se trouvent même sous ce seuil. [...] Au total, avec 455 députés sur 577 dont les voix obtenues représentent moins d'un cinquième (20 %) de la population de leur circonscription, et 144 moins de 15 %, la légitimité populaire de la nouvelle Assemblée nationale est très limitée.

Romain Imbach et Maxime Ferrer, « Législatives 2022 : en raison de la forte abstention, des députés parfois élus par moins de 10 % des inscrits », Les Décodeurs, *Le Monde*, 20 juin 2022

1. On appelle circonscription le territoire sur lequel est élu un député. Aux élections de 2024, il y avait ainsi 577 circonscriptions (autant que de députés).

Dossier 2 p. 186 : Comment expliquer l'abstention ?

Doc 1 p. 186 : Vote systématique et vote intermittent

Participation à la présidentielle	Participation aux législatives				
	À tous les tours	Au 1 ^{er} tour uniquement	Au 2 nd tour uniquement	Aucun	Total
À tous les tours	36,4	8,2	6,5	18,1	69,3
Au 1 ^{er} tour uniquement	2,1	0,8	0,5	4,2	7,6
Au 2 nd tour uniquement	1,2	0,5	0,5	3,4	5,6
Aucun	0,5	0,3	0,3	16,3	17,4
Total	40,2	9,8	7,8	42,0	100

« Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *Insee première n° 1928*, novembre 2022

Doc 4 p. 187 : De jeunes citoyens plus distants

Le paysage change profondément avec les « post-baby-boomers ». Ces cohortes récentes ont des « compétences » plus élevées que leurs aînées, qu'il s'agisse d'éducation (le taux d'accès au baccalauréat passe de 26 % à 70 % entre 1980 et 2011) ou d'information (surtout depuis l'irruption d'Internet). En revanche, le respect des normes institutionnelles et la considération pour le monde politique se sont nettement érodés : la dégringolade de la cote de confiance des élus accompagne l'arrivée à maturité des nouvelles générations. Elle s'explique notamment par l'impuissance des gouvernants face au marasme économique et à la montée du chômage. Plus de compétences, moins de confiance : du coup, l'intérêt pour la vie publique, troisième élément du rapport à la politique, n'a pas disparu, mais il est devenu intermittent, partiel, variant en fonction des circonstances. Le vote n'est plus un devoir, mais un droit, qu'on exerce quand l'enjeu en vaut la peine. Ainsi apparaît, à côté des « engagés » et des « apathiques », une nouvelle catégorie, bientôt majoritaire, celle des « citoyens distants ». Ces citoyens-là transforment profondément la pratique politique. Le lien avec les partis se distend, le « nomadisme » électoral et l'abstention progressent : la proportion de Français qui ne se déclarent proches d'aucun parti est de 40 % chez ceux qui sont nés avant-guerre, mais de 59 % dans les cohortes nées après 1970. Et si l'on croit moins aux grandes mutations initiées « d'en haut », on s'intéresse davantage aux enjeux plus circonscrits, et les formes de participation s'adaptent : on vote moins, mais on a davantage recours aux manifestations, aux pétitions, ou à la mobilisation par les réseaux sociaux.

Gérard Moatti, « Comment les jeunes changent la politique, critique de l'ouvrage « Les citoyens qui viennent » par Vincent Tiberj, Éditions PUF, 2017 », *Les Echos*, Idées & Débats, 31 mars 2017

Dossier 3 p. 188 : Le vote est-il socialement déterminé ?

Doc 2 p. 188 : Le vote au premier tour de la présidentielle de 2022 selon le sexe, la PCS et le diplôme

	Jean-Luc Mélenchon (LFI)	Yannick Jadot (EELV)	Emmanuel Macron (Ensemble)	Valérie Pécresse (LR)	Marine Le Pen (RN)	Éric Zemmour (Reconquête)
Ensemble	22	4,6	27,5	4,8	23,3	7,1
Homme	21	4	27	5	23	9
Femme	23	5	28	4	24	5
Cadre	21	8	34	5	14	9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	22	3	24	9	24	10
Profession intermédiaire	22	6	25	3	23	5
Catégorie populaire	26	4	18	2	34	6
<i>Employé</i>	<i>25</i>	<i>6</i>	<i>18</i>	<i>3</i>	<i>33</i>	<i>5</i>

Ouvrier	27	1	17	2	<u>35</u>	7
Diplôme supérieur	20	9	36	8	<u>11</u>	8
Premier cycle (DEUG ou licence)	23	5	29	5	17	8
Baccalauréat	25	4	25	4	25	6
Inférieur au baccalauréat	19	2	23	3	36	7

Note : Résultats des 6 candidats ayant reçu le plus de suffrages lors du premier tour de l'élection présidentielle 2022.

D'après Présidentielle 2022 – Sondage jour de vote : « Profil des électeurs et clés du scrutin (1^{er} tour) », Ifop, avril 2022

Doc 3 p. 189 : Les préférences politiques ont-elles un âge ?

	Nouveau Front Populaire	Ensemble pour la République	Les Républicains ou Divers Droite	RN et ses alliés	Autres	Total (en %)
Ensemble	28,1	20,3	10,2	34	7,4	100
18-24 ans	<u>48</u>	9	4	33	6	100
25-34 ans	38	13	8	32	9	100
35-49 ans	31	17	9	36	7	100
50-59 ans	25	18	10	40	7	100
60-69 ans	24	21	11	35	9	100
70 ans et plus	18	32	14	29	7	100

Note : Données résultant d'une enquête réalisée la semaine précédant le premier tour des élections législatives de juin 2024.

D'après « Sociologie des électors et profil des abstentionnistes », Ipsos, 30

juin 2024

Doc 4 p. 189 : Qui capte le vote populaire ?

Restitution d'un échange entre un sondeur et une économiste sur la question de savoir si le vote populaire a plutôt été capté par le parti de J.-L. Mélenchon ou par celui de M. Le Pen.

Qui, de Le Pen ou Mélenchon, a le plus attiré le vote « populaire » lors de la dernière présidentielle ? Selon le sondeur Jérôme Fourquet, c'est la cheffe de l'extrême droite, comme il l'a expliqué lors de son passage lundi 2 octobre sur France Inter : « Jean-Luc Mélenchon étant le mieux-disant sur [les questions sociales], il aurait dû arriver en tête dans l'électorat populaire. Or si vous regardez le vote des ouvriers et employés, Jean-Luc Mélenchon fait 26 %, ce qui est tout à fait honorable, mais Marine Le Pen est à 34 %, alors qu'elle était [moins disante]. »

Réaction, dans la foulée, de l'économiste Julia Cagé sur X : « Non, Jérôme Fourquet : Jean-Luc Mélenchon est bien arrivé en tête chez les classes populaires. Car classes populaires n'est pas [seulement] égal à ouvriers. Il faut également prendre en compte les employés, et surtout le revenu ! [...] On voit ainsi clairement [...] le fait que le vote Jean-Luc Mélenchon est beaucoup plus populaire que le vote Le Pen. »

Selon l'étude IFOP le jour du vote, parmi les personnes gagnant moins de 900 euros par mois, le leader de LFI rassemble 34 % des voix, contre 26 % pour Marine Le Pen. Au-delà, le rapport de force s'inverse : entre 900 euros et 1 300 euros mensuels, Mélenchon est à 25 % et Le Pen à 28 %. Et entre 1 300 euros et 1 900 euros par mois, Mélenchon plafonne à 22 % quand Le Pen est à 26 %. « Autrement dit, ajoute Jérôme Fourquet, Le Pen est en tête dans la catégorie populaire dite

classique, la plus intégrée, souvent propriétaire de son logement et titulaire d'un CDI, tandis que Mélenchon est devant dans la frange la plus modeste du milieu populaire, qui regroupe les temps partiels, les petits retraités, ou encore les bénéficiaires des minima sociaux. Tout dépend donc, effectivement, quand on évoque le milieu populaire, de la définition que l'on en retient ».

Luc Peillon, « Présidentielle 2022 : est-il vrai que les “classes populaires” ont plus voté Mélenchon que Le Pen ? », *Libération*, 5 octobre 2023

Dossier 4 p. 190 : Comment expliquer la volatilité électorale ?

Doc 1 p. 190 : Des électeurs de moins en moins prévisibles

L'expression « volatilité électorale » s'est imposée en France à partir du début des années 1980. [...] Nonna Mayer, chercheuse au CNRS, résume ces travaux aujourd'hui classiques : « Auparavant, on observait que la classe et la religion permettaient de prédire le vote. Mais depuis plus de quarante ans, on voit un mouvement de fond qui fait que les électeurs sont de plus en plus imprévisibles. » Cette imprévisibilité, qui concerne aujourd'hui une grande diversité d'électeurs, revêt trois principaux visages : l'indécision antérieure au vote, qui peut conduire à changer de bulletin au cours de la campagne électorale (9 % des électeurs entre mars et mai pour les élections européennes du 9 juin) ; l'intermittence du vote, ou de l'abstention, d'une élection à une autre (14 % des électeurs) ; ou encore l'évolution des préférences partisans d'un scrutin à l'autre. Longtemps, l'indécision électorale n'a concerné que les candidats ou les listes à l'intérieur d'un même camp politique. Les électeurs qui franchissaient la frontière entre la droite et la gauche demeuraient très minoritaires, avant de devenir de plus en plus nombreux. En 2017, Emmanuel Macron a instauré pour la première fois un clivage entre le centre et l'extrême droite, parvenant à faire venir à lui des électeurs de droite comme de gauche. Les dernières élections européennes, à maints égards, ont confirmé cette volatilité.

Julien Vincent, « Volatilité : sur les marchés ou lors des élections, des comportements qui varient continuellement », *Le Monde*, 19 juin 2024

Doc 3 p. 191 : La question du « vote utile »

Jean-Luc Mélenchon est arrivé en troisième position lors du premier tour avec 21,95 % des suffrages exprimés, derrière Emmanuel Macron (27,85 %) et Marine Le Pen (23,15 %). Plusieurs médias ont expliqué ce très bon score du leader de LFI – meilleur qu'en 2017 (19,6 %) – comme le fruit d'un vote « utile » à gauche. Soit la mobilisation d'électeurs, plus proches d'autres courants ou partis à gauche, pour permettre à Mélenchon de battre Marine Le Pen, et/ou d'offrir un représentant de gauche au second tour. Ce choix de vote dit « utile » repose en grande partie sur les sondages diffusés avant le scrutin et la dynamique de campagne. [...] Dans un sondage Opinion Way pour CNews et Europe 1 daté du 10 avril, jour du premier tour de l'élection présidentielle, le panel d'électeurs interrogés avait le choix entre deux opinions : « Aujourd'hui, j'ai voté pour mon candidat préféré, quelles que soient ses chances de l'emporter » ou « aujourd'hui, j'ai voté utile en tenant compte des chances de chaque candidat ». À cette question, 50 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon ont répondu se sentir plus proche de la seconde affirmation « vote utile », contre 49 % pour la première.

Marie Thimonnier, « Le vote Mélenchon au premier tour a-t-il été majoritairement un vote “utile” ou “d’adhésion” ? », *Libération*, 22 avril 2022

Doc 4 p. 191 : Vote sur enjeu et réseaux sociaux

L'un des arguments au recours aux *big data* porté par ceux qui vendent ces logiciels est la réduction de l'incertitude électorale en mettant en place des algorithmes, permettant par exemple de cibler le porte-à-porte dans tel quartier, dont les habitants seraient en majorité des sympathisants qui s'abstiennent ; d'envoyer des mails portant sur les propositions du candidat concernant la sécurité à tel groupe d'électeurs qui se dit sensible à cette thématique. Autrement dit, il s'agit de segmenter les électorats en fonction du message diffusé. Cette stratégie de ciblage n'est pas nouvelle en soi, mais les outils mobilisés le sont. En France, la constitution d'une base de données n'a pas débuté avec la victoire de Barack Obama, même s'il s'agit de la référence toujours nommée par les prestataires français. Dès 2007, pour l'élection présidentielle française, l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) avait constitué un fichier de 340 000 mails et le Parti socialiste (PS) d'environ 100 000.

**Anaïs Theviot, « Usages électoraux des big data. Un modèle américain ? »,
Revue internationale de politique comparée, vol. 29, n° 2-3, 2022**

Le chapitre autrement p. 192 : Pourquoi le clivage droite-gauche reste-t-il toujours pertinent ?

Doc 1 p. 192 : La différence entre la droite et la gauche

La première différence est sociologique. La gauche représente plutôt ce que les sociologues appellent les couches populaires, disons les individus les plus pauvres, ou les moins riches, ceux qui ne possèdent rien, ou presque rien, les prolétaires, comme disait Marx, qu'il vaut mieux aujourd'hui appeler les salariés. La droite, tout en recrutant aussi dans ces milieux (il le faut bien car ils sont majoritaires), a plus de facilité avec les indépendants, qu'ils soient ruraux ou urbains, ceux qui possèdent leur terre ou leur instrument de travail (leur boutique, leur atelier, leur entreprise, etc.), ceux qui font travailler les autres ou qui travaillent pour eux-mêmes plutôt que pour un patron.

La deuxième différence est plutôt historique. La gauche, depuis la Révolution française, se prononce en faveur des changements les plus radicaux ou les plus ambitieux. Le présent ne la satisfait jamais ; le passé, moins encore : elle se veut révolutionnaire ou réformatrice (et la révolution est plus à gauche, bien sûr, que la réforme). C'est sa façon à elle d'être progressiste. La droite, sans être contre le progrès (personne n'est contre), se plaît davantage à défendre ce qui est, voire, cela s'est vu, à restaurer ce qui était. Parti du mouvement d'un côté, parti de l'ordre, de la conservation ou de la réaction de l'autre. Avec, là encore, tout ce qu'on veut d'échanges et de nuances entre les deux, surtout dans la dernière période (la défense des avantages acquis tend parfois à l'emporter, à gauche, sur la volonté réformatrice, comme la volonté de réformes libérales, à droite, sur le conservatisme), mais qui ne suffisent pas à annuler la différence d'orientation.

La troisième différence est proprement politique. La gauche se veut du côté du peuple, de ses organisations (les partis, les syndicats, les associations), de sa représentation (le Parlement). La droite, sans mépriser pour autant le peuple, est davantage attachée à la Nation, à la patrie, au culte du terroir ou du chef. La gauche a une certaine idée de la République. La droite, une certaine idée de la France.

Quatrième différence : une différence économique. La gauche refuse le capitalisme, ou ne s'y résigne que de mauvais gré. Elle fait davantage confiance à l'État qu'au marché. Elle nationalise dans l'enthousiasme, ne privatise qu'à regret. La droite, c'est évidemment l'inverse. [...] La planification est à gauche ; la concurrence et l'émulation, à droite. On remarquera que la droite, sur ces questions économiques et dans la dernière période, l'a clairement emporté, au moins intellectuellement. [...]

Cela nous conduit aux dernières différences que je voulais évoquer. Elles sont plutôt philosophiques, psychologiques ou culturelles. À gauche, le goût de l'égalité, de la liberté des mœurs, de la laïcité, de la défense des plus faibles, fussent-ils coupables, de l'internationalisme, des loisirs, du repos (les congés payés, la retraite à 60 ans, la semaine de 35 heures...), de la compassion, de la solidarité... À droite celui de la réussite individuelle, de la liberté d'entreprendre, de la religion, de la hiérarchie, de la sécurité, de la patrie, de la famille, du travail, de l'effort, de l'émulation, de la responsabilité... La justice ? Ils peuvent s'en réclamer les uns et les autres. Mais ils n'en ont pas la même conception. À gauche, la justice est d'abord équité : elle veut les hommes égaux, non seulement en droits mais en faits. Aussi se fait-elle volontiers réparatrice et égalitariste. À droite, la justice est plutôt conçue comme une sanction ou une récompense. L'égalité des droits suffit, qui ne saurait annuler l'inégalité des talents et des performances. Pourquoi les plus doués ou les plus travailleurs ne seraient-ils pas plus riches que les autres ? [...] Pourquoi leurs enfants

ne pourraient-ils profiter de ce que leurs parents ont amassé ? Protéger les plus faibles ? Soit. Mais pas au point d'encourager la faiblesse, ni de décourager les plus entreprenants, les plus talentueux ou les plus riches !

**André Comte-Sponville (philosophe), *Dictionnaire philosophique*, © Presses
Universitaires de France/Humensis, 2021**

Doc 2 p. 193 : Le clivage droite-gauche sur la question de l'immigration

	Ensemble des Français	Réponse en fonction de la proximité politique					
		LFI	PS	EELV	Renaissance	LR	RN
Notre pays compte déjà beaucoup d'étrangers et accueillir des immigrants supplémentaires n'est pas souhaitable.	65	36	42	40	48	83	94
Nous ne pouvons pas accueillir plus de migrants car nos valeurs sont trop différentes et cela pose des problèmes de cohabitation.	61	30	38	30	54	76	92
C'est le devoir de notre pays d'accueillir des migrants qui fuient la guerre et la misère.	60	84	81	90	81	56	23
L'immigration rapporte plus à la France qu'elle ne lui coûte.	38	55	61	63	50	27	14

Source : Sondage IFOP, juin 2023

Doc 3 p. 192 : Comment la droite et la gauche pensent la société

La droite part de l'individu et considère qu'une société harmonieuse est le fruit, ou la somme, de la réussite ou du bien-être individuel. La gauche fait le chemin inverse, en considérant qu'il ne peut y avoir de bien-être individuel qu'au sein d'une société harmonieuse. La réussite collective précède et conditionne la réussite individuelle. [...]

Pour la droite, l'initiative individuelle est le moteur de la société. C'est elle qu'il faut favoriser, à qui il faut donner les moyens de son épanouissement. Le désir de réussir, l'envie de s'enrichir, la volonté de s'élever socialement : voilà des motivations que la droite reconnaît comme les principaux moteurs de l'action. Les mécanismes sont connus : la volonté de réussir provoque le besoin de s'instruire, de créer des entreprises, d'innover, ce qui au final crée de la croissance, des emplois et plus généralement de la richesse. [...]

La limite de ce raisonnement, c'est que ça ne marche pas aussi bien que prévu. La gauche pointe précisément cette faiblesse : [...] la richesse créée par la croissance n'a profité qu'à une très petite minorité, ce qui a conduit à une explosion des inégalités entre les classes aisées et les classes modestes. Elle réclame en conséquence davantage de régulation [...]. La gauche propose en effet d'inverser la perspective. Elle constate que tout le monde ne part pas dans la vie avec les mêmes armes et que le mécanisme de la main invisible ne peut fonctionner que si chacun démarre avec le même bagage, dans le même contexte. C'est la raison pour laquelle les questions d'éducation, de protection sociale, d'infrastructure, de logement etc. sont si présentes dans son discours, là où la droite parle plus volontiers d'aider les entreprises et les entrepreneurs, ou met en avant « la France qui se lève tôt ».

Patrick Moynot, « La droite et la gauche expliquées à ma fille », *Le Monde*, 20

mars 2012

Réviser le chapitre p. 194 : Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Dans les sociétés démocratiques, le vote est considéré à la fois comme un droit fondamental et comme un devoir qui incombe à chaque citoyen.

La participation électorale est donc un souci majeur pour les démocraties : il s'agit de savoir la mesurer et de comprendre quels sont les facteurs qui peuvent conduire les citoyens à ne pas exprimer leurs suffrages.

Or, si la science politique montre que la participation électorale est à la fois déterminée par des aspects collectifs (l'appartenance à de grandes catégories socioéconomiques) et par des aspects plus individuels et contextuels, il en va de même pour l'orientation du vote : les préférences politiques semblent, elles aussi, affectées à la fois par des appartenances sociales et des enjeux davantage contextuels.

Ainsi, les « variables lourdes » expliqueraient certaines grandes tendances de la participation électorale et de l'orientation du vote, tandis que les variables contextuelles et individuelles expliqueraient davantage la volatilité électorale, à la fois en termes de participation que d'orientation du vote. Finalement, à la fois choix individuel et résultat d'appartenances collectives, le vote se trouve à la croisée de mécanismes complexes qu'il s'agit d'analyser.

1. Comment mesurer la participation électorale ?

En France comme dans les autres démocraties occidentales, le vote semble perdre de son attrait pour une partie des citoyens. On observe ainsi une tendance à la

diminution de la **participation électorale**. Cette faible participation se traduit tout d'abord par l'existence d'électeurs non-inscrits. Ils représentent à peu près 5 % des électeurs potentiels (en âge de voter). La politique d'inscription automatique des jeunes de 18 ans a permis de réduire ce phénomène chez les jeunes électeurs. Cependant, ces derniers sont parfois touchés par la mal-inscription (les électeurs mal-inscrits sont ceux qui ne sont pas inscrits dans la commune où ils résident). Au-delà de ces questions d'inscription, la désaffection pour l'acte de vote est surtout associée à l'augmentation de l'**abstention**. Expression d'une crise de la démocratie représentative, cette faible participation électorale contribue, en retour, à fragiliser la légitimité des représentants élus. Avec l'abstention, la part des inscrits qui ont voté pour eux est parfois très limitée.

2. Comment expliquer l'abstention ?

La hausse du **taux d'abstention** est sensible depuis les années 1980. Elle ne touche cependant pas de la même manière toutes les élections. L'élection présidentielle, qui est en France le moment fort de la vie politique, est la moins affectée. Les élections législatives, qui, depuis que le mandat présidentiel a été ramené à 5 ans (en 2000), ont fréquemment lieu la même année que la présidentielle, sont de plus en plus délaissées par les électeurs. Dans les élections locales, les élections municipales résistent mieux que les élections départementales et régionales. Contrairement aux maires, qui sont bien identifiés par les citoyens, ces deux derniers échelons souffrent en effet d'un manque de visibilité. Enfin, les élections européennes connaissent des **taux de participation** assez faibles, qui tendent, cependant, à augmenter.

Pour de nombreux électeurs, la **participation électorale** peut désormais être décrite comme intermittente. Ce **vote intermittent** dépend du type d'élection : les électeurs sont susceptibles de se mobiliser pour les élections majeures mais de s'abstenir pour celles jugées secondaires. Pour une même élection, la perception de l'enjeu peut également faire varier la participation. Ainsi, au premier tour des élections législatives de 2024, alors qu'une victoire de l'extrême-droite était envisageable, le taux de participation était de 66,7 %, contre moins de 50 % lors des deux législatives précédentes (2017 et 2022).

Lorsqu'on se penche sur le profil des abstentionnistes, on peut associer l'abstention à différents facteurs sociaux (variables lourdes) susceptibles de diminuer le sentiment de compétence politique des citoyens. Ainsi, les plus jeunes, les moins diplômés et ceux qui sont moins intégrés socialement ou économiquement s'abstiennent davantage. Ce type d'abstention peut être associé au fait de se sentir peu légitime et d'avoir des difficultés à déchiffrer la vie politique. On comprend ainsi que l'intérêt pour la politique n'est pas également réparti dans toutes les catégories de la population. Certains citoyens ont ainsi tendance à s'autoexclure de la vie politique.

Cependant, ces dernières années, des travaux de science politique mettent en évidence l'avènement d'un nouveau type d'abstention observée chez des électeurs plus diplômés et peu susceptibles d'avoir développé un sentiment d'incompétence politique. Ces « citoyens distants » sont intéressés par la vie politique mais montrent une certaine défiance à l'égard de l'**offre électorale**. Ils ne sont pas autant fidèles à un parti politique que leurs aînés (baisse de l'**identification partisane**) et n'envisagent pas la participation électorale comme un devoir. Leur comportement électoral peut dès lors être marqué par une certaine **volatilité** : leur participation peut

être intermittente (suivant les élections et leur enjeu) et le parti qu'ils soutiennent peut varier d'une élection à l'autre.

La volatilité ne porte pas uniquement sur le choix du parti mais aussi, plus largement, sur l'orientation politique. En effet, les électeurs volatiles peuvent parfois basculer de droite à gauche ou de gauche à droite, illustrant l'affaiblissement de ce clivage et la baisse de leur identification politique. On note cependant que ces trajectoires sont plutôt rares et que le clivage droite/gauche est encore assez solide.

3. Le vote est-il socialement déterminé ?

Si l'électeur est seul au moment de passer dans l'isoloir, son choix politique est influencé par ses caractéristiques sociales. De nombreuses études mettent ainsi en évidence des tendances statistiques qui relient des préférences politiques à des caractéristiques sociales. On parle ainsi de « variables lourdes » pour désigner les caractéristiques sociales les plus prédictives du vote : historiquement, par exemple, les ouvriers votaient majoritairement à gauche et les catholiques pratiquants à droite.

Aujourd'hui encore, il est possible d'identifier des catégories de la population dans lesquelles certains comportements politiques sont plus fréquents que d'autres. Ainsi, lorsqu'on considère le statut professionnel, on remarque que le vote des travailleurs indépendants penche plutôt à droite alors que celui des employés de la fonction publique penche à gauche. En termes de PCS, les cadres sont sur-représentés parmi les électeurs du centre-droit. Si on considère l'âge, le vote à gauche est plus fort chez les jeunes et s'affaiblit lorsqu'on monte dans les catégories d'âge.

Au sein des catégories populaires, le vote de gauche est désormais concurrencé par le vote pour l'extrême-droite. Le Rassemblement national réalise en effet ses

meilleurs scores dans les catégories les moins diplômées de la population. Plus que la classe ou la religion, le niveau de diplôme s'impose ainsi, aujourd'hui, comme la variable la plus prédictive des préférences politiques. Enfin, le niveau de revenu reste très prédictif du vote de gauche : dans les classes populaires, le vote de gauche est supérieur au vote d'extrême droite pour les catégories aux revenus les plus faibles.

4. Comment expliquer la volatilité électorale ?

L'analyse qui renvoie les préférences politiques aux caractéristiques sociales d'un individu peine à expliquer la **volatilité électorale**, entendue ici comme le fait que le parti que soutient l'électeur puisse varier d'une élection à l'autre. Pour penser cette imprévisibilité de l'électeur, certains politistes insistent sur le rôle des enjeux mis en avant durant la campagne électorale : une question spécifique est susceptible d'amener un électeur à aller voter ou à modifier son vote. On parle alors de **vote sur enjeu**.

Pour les partis politiques, l'identification de ces enjeux susceptibles de rallier les électeurs indécis est cruciale. Les réseaux sociaux peuvent leur permettre de cibler un segment donné de leur électorat avec un message bien spécifique.

Cette volatilité électorale peut également être associée à l'idée d'un électeur stratège, qui, en s'appuyant notamment sur les sondages, décide de soutenir, parmi les candidats qui lui sont politiquement proches, celui qui est le plus susceptible d'arriver au second tour. Ce choix du **vote utile**, indissociable du rôle grandissant joué par les enquêtes d'opinion (→ chapitre 9), permet d'expliquer certaines variations dans les intentions de vote au cours des campagnes électorales. Plus généralement, la volatilité électorale observée concerne le plus souvent de petits

déplacements sur le spectre politique. L'électeur volatile « voyage » entre des candidats idéologiquement proches et ne franchit que rarement les frontières des grandes familles politiques.